

Une plaidoirie pour l'oubli

Marie Dosé n'a pas peur de déplaire. En 2020, l'avocate pénaliste avait cosigné une tribune dans *Le Monde* où elle réclamait que s'applique à tous la présomption d'innocence, même dans les affaires révélées grâce à MeToo. Dans son livre, elle plaide pour un autre grand principe de notre droit malmené par vingt ans de réformes successives : la prescription, soit l'existence d'un délai au-delà duquel il est impossible de poursuivre les infractions. M^e Dosé n'hésite pas à se positionner à contre-courant de la tendance sociétale actuelle qui tend vers l'imprescriptibilité des crimes, notamment ceux sexuels commis à l'encontre de mineurs. Elle fustige un « *populisme pénal* » qui succomberait à la « *dictature de l'émotion* ». L'imprescriptibilité, écrit-elle, ne rendrait pas service aux victimes puisque, le temps effaçant les preuves, elle les orienterait vers des classements sans suite. Un argumentaire fouillé sur ce débat de société. ●

PLANA RADENOVIC



Une plaidoirie pour l'oubli

Marie Dosé n'a pas peur de déplaire. En 2020, l'avocate pénaliste avait cosigné une tribune dans *Le Monde* où elle réclamait que s'applique à tous la présomption d'innocence, même dans les affaires révélées grâce à MeToo. Dans son livre, elle plaide pour un autre grand principe de notre droit malmené par vingt ans de réformes successives : la prescription, soit l'existence d'un délai au-delà duquel il est impossible de poursuivre les infractions. M^e Dosé n'hésite pas à se positionner à contre-courant de la tendance sociétale actuelle qui tend vers l'imprescriptibilité des crimes, notamment ceux sexuels commis à l'encontre de mineurs. Elle fustige un « *populisme pénal* » qui succomberait à la « *dictature de l'émotion* ». L'imprescriptibilité, écrit-elle, ne rendrait pas

service aux victimes puisque, le temps effaçant les preuves, elle les orienterait vers des classements sans suite. Un argumentaire fouillé dans ce débat de société. ●

PLANA RADENOVIC